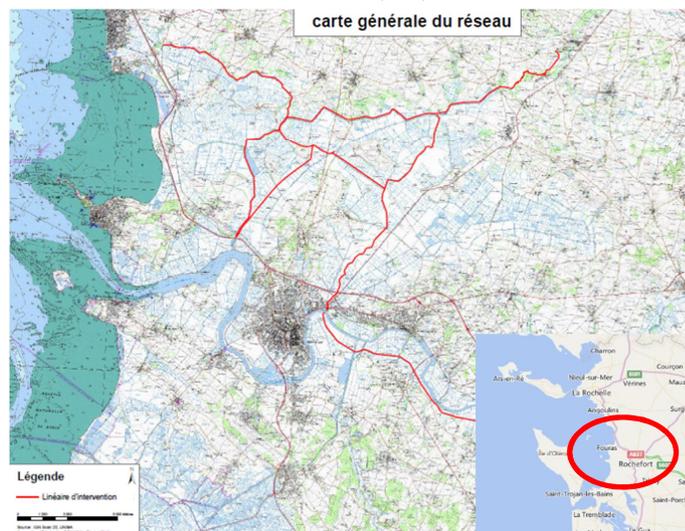


## PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA JUSSIE SUR LE RESEAU D'AMENEE D'EAU DES MARAIS DE ROCHEFORT (17)

L'Union des Marais de la Charente Maritime travaille depuis 2002 sur la problématique de la jussie en marais. Elle a participé à la mise en œuvre des premiers programmes de lutte sur le département et a intégré à sa création régional sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes (ORENVA) porté par le Conseil Régional Poitou Charentes.

Sur le réseau de canaux où elle est directement gestionnaire (le réseau d'amenée d'eau des marais de Rochefort), l'UNIMA a mis en place une stratégie de restauration et d'entretien contre la Jussie qui lui permet à ce jour de contrôler cette espèce sur l'ensemble de son réseau et de réduire progressivement les coûts d'entretien annuels par mètre linéaire.



« situation initiale : mai 2012 »



« situation : mai 2014 »

**Maître d'ouvrage :** Union des Marais de La Charente Maritime (UNIMA)

**Entreprise ou Régie :** Régie de l'UNIMA

**Période de réalisation et durée des travaux :** de mai à octobre 2013 (158 jours homme).

**Objectifs des travaux :** Application du programme pluri-annuel de lutte contre la jussie sur le réseau d'amenée d'eau de l'UNIMA : campagne 2013 d'entretien par arrachage manuel.

**Coût total et financements du projet :** 34 594.85 € HT (campagne 2013).

Conseil Régional Poitou-Charentes : 15 % et Conseil Général de la Charente Maritime : 45%

### Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

La stratégie et les méthodes d'intervention utilisées reprennent les prescriptions préconisées dans le cadre de l'ORENVA mais certains aménagements ont été mis en œuvre afin de s'adapter au contexte particulier des marais rétro-littoraux charentais. La principale spécificité réside dans la possibilité sous certaines conditions de précéder l'intervention par arrachage manuel par une campagne de curage hivernale. En phase d'entretien, le type d'intervention varie selon le niveau de colonisation atteint.

L'évolution théorique des modes d'intervention tout au long des campagnes est reportée sur le tableau suivant :

Année d'intervention	Type d'intervention	Vitesse de progression	Coûts unitaires
N-1	Curage	/	/
N	Arrachage manuel - 2 passages	500 m/j	1.85 €/HT/m
N+1	Arrachage manuel - 2 passages	1000 m/j	1.05 €/HT/m
N+2	Arrachage manuel - 2 passages	1000 m/j	1.05 €/HT/m
N+3	Arrachage manuel - 1 passage	2000 m/j	0.35 €/HT/m
N+...	Arrachage manuel* - 1 passage	2000 m/j	0.35 €/HT/m

\*la possibilité de pratiquer à terme un passage tous les deux ans est en expérimentation

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)

Application de cette stratégie sur l'exemple de travaux réalisés depuis 3 ans sur 5 kms de canal.

	2011	2012	2013	2014 (prévisionnel)
Linéaire d'intervention (km)	5	5	5	5
Surface (m <sup>2</sup> )	782	92	46	-
Volume (m <sup>3</sup> égoutté)	23.3	3.8	1.1	-
Jours homme	92	41	20	3
Coûts €HT	9250	5250	5250	1750

### Informations complémentaires sur la prestation

L'intervention se situe sur la propriété de l'UNIMA et dans le périmètre de deux sites Natura 2000.

Les travaux doivent être réalisés dans le respect d'un cahier des charges technique qui vise en premier lieu, à minimiser les risques de dispersion des boutures créées lors de l'arrachage. (mise en place de barrages flottants et récupération des boutures flottantes, nettoyage des barques avant transport, stockage temporaire des produits d'arrachage sur bâche et exportation vers des zones de cultures ou de plateformes de compostage...)



**Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande** : un exemple de CCTP.

### Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

La stratégie employée consiste à intervenir sur les herbiers à un stade précoce de développement de la plante (herbiers traçants). Ainsi, même pour des niveaux importants de colonisation, l'incidence de la plante sur les fonctions et les enjeux qui caractérisent le réseau hydraulique (hydraulique, habitat...) reste limitée sur toute la période estivale.

Au cours du programme pluriannuel, le niveau de colonisation réduit progressivement jusqu'à atteindre un niveau très faible pouvant, dans certaines configurations favorables, relever d'une logique de surveillance systématique des reprises de foyer. Ainsi pour limiter les coûts d'entretien, la possibilité de pratiquer à terme un passage tous les deux ans est en expérimentation sur le réseau de l'UNIMA. Il est important de souligner que la présence d'abreuvoirs ou de connexions avec des canaux colonisés limite l'applicabilité de cette stratégie. Il est alors nécessaire d'intégrer une intervention sur ces baisses et l'attaque de ces fossés latéraux (10 mètres de zone tampon) dans le planning de travaux.



### Suivi mis en place :

Les indicateurs de suivi utilisés sont ceux mis en œuvre dans le cadre de l'ORENVA (<http://www.orenva.org/>)

**Commentaires** : Les travaux faisant l'objet de cette fiche ont concerné près de 80 km de canaux sur lesquels 114 m<sup>3</sup> de jussie (volume égoutté) ont été extraits.

Les caractéristiques des marais rétro littoraux charentais offrent sous certaines conditions la possibilité d'intégrer la pratique de curage dans la stratégie d'entretien contre la jussie. En phase de restauration de secteurs fortement colonisés, ceci permet de limiter les coûts et la forte pénibilité de ce type de travaux pour les équipes d'intervention. Sur certains secteurs du réseau de l'UNIMA interdisant l'accès aux engins, une stratégie à 4 passages à 500 m/j (3.7 € HT/m) a dû être mise en œuvre pour compenser l'absence de curage.

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : François Xavier ROBIN - 0546525282 - [fx.robin@unima.fr](mailto:fx.robin@unima.fr)

Président du Syndicat au moment de travaux : M.DRAPPEAU - 28 rue Jacques de Vaucanson, 17780 PERIGNY

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)